

Le sixième de la République Française le
 huitième floréal moi Jacques François Joseph
 Lefebvre agent municipal de Vivennes ai ce jour
 à heure de midi public devant la porte principale
 et extérieure de la maison commune de Vivennes

que Charles Bertin Joseph de naissance âgé de vingt
 cinq ans et demeurant domicilié à Vivennes fils
 légitime de Charles Bernard cultivateur à
 Vivennes et de Marie Jacqueline Noëlle leving
 D'une part.

et Marie Valentine Joseph de Lepoude âgée de
 vingt ans domiciliée à Pilem fille légitime de
 Pierre Joseph cultivateur à Pilem et de Marie
 Joseph Soirne d'autre part.

entendoient faire rédiger par devant moy agent
 municipal de Pilem l'acte de leur mariage
 conformément à la loi du 20 brumaire 1792 et j'ai
 en exécution de la même loi fait afficher
 la présente publication par écrit à la
 principale porte de la maison commune de
 cette communauté de Vivennes.

J. Lefebvre

PU.1798.4.27

PU.06.FL.8

L'an sixieme de la république française et le huit ~~sept~~ floréal moi jacques françois joseph lefebvre agent municipal de wizernes ai ce jourd'hui à heure de midi publié devant la porte principale et extérieure de la maison commune de wizernes que charles bertin joseph deneckre âgé de vingt cinq ans et demie domicilié à wizernes fils légitime de charles bernard cultivateur à wizernes et de marie jacqueline noële lescieux d'une part.

et marie valentine josephe delepouve âgée de vingt ans domiciliée à pihem, fille légitime de pierre joseph cultivateur à pihem et de mariane josephe soinne d'autre part :

entendoient faire rédiger pardevant l'agent municipal de pihem l'acte de leur mariage conformément à la loi du 20 7bre 1792 et j'ai en exécution de la même loi fait afficher la présente publication par extrait à la principale porte de la maison commune de cette communauté de wizernes.

j:f:j: lefebvre